

SPÉCIAL

NON-TITULAIRES

Rentrée 2019

ALORS, PLUS OU MOINS DE CONTRACTUEL·LES À TERME ?

La loi de transformation de la Fonction publique, votée en plein été, annonce la priorité du contrat sur le statut, autrement dit la précarité et l'insécurité professionnelle pour le plus grand nombre. Mais la rentrée 2019 dans l'académie échappe à cette tendance, car l'emploi contractuel est en recul, plus particulièrement pour les collègues en CDD. Les suppressions de postes (-118 emplois en équivalent temps plein dans l'académie), la hausse des heures supplémentaires qui ferment nombre de supports provisoires (BMP) et la réforme du lycée avec ses heures d'enseignement en baisse... se conjuguent pour mettre les collègues contractuel·les au chômage en septembre. Les MAGE et les collègues en CDI, désormais bien plus nombreux, ont suffi à pourvoir les postes laissés vacants par les TZR, eux aussi plus nombreux.

Les perspectives ne sont pas plus rassurantes. Outre les suppressions de poste qui se poursuivront, notamment avec la réforme de la classe de Terminale l'an prochain, la nouvelle architecture de la formation initiale poussera les étudiants vers des contrats qui leur seront réservés, pour préparer les concours externes, repoussés en fin du M2. Les AED pré-professionnalisés et recrutés dès la L2 pourraient par ailleurs assurer les remplacements courts. Tout laisse à penser que le Ministère se prépare à remplacer les actuels contractuels par d'autres, plus jeunes, contraints d'en passer par là pour entrer dans le métier. Les ruptures conventionnelles pourraient devenir de redoutables outils contre les collègues en CDI.

Le SNES et la FSU sont et restent aux côtés des plus précaires et des plus fragiles. Les militant·es agissent sans relâche pour améliorer les salaires et les conditions d'emplois. Rappelons que le classement à l'ancienneté pour les recrutements, les congés formation prioritaires, les contrats jusqu'au 31/08 pour tout recrutement à l'année débuté jusque fin septembre, la revalorisation indiciaire en 2016 sont des acquis syndicaux portés et défendus par le SNES-FSU ! Mais les congés payés pour les contrats courts, un calcul plus favorable pour l'accès au CDI, une titularisation facilitée avec des voies de recrutement adaptées à l'expérience professionnelle et la revalorisation des MAGE sont des avancées qu'il nous faut encore gagner !

Soutenez ce combat en prenant votre adhésion au SNES : les cotisations tiennent compte de vos revenus (39€ en l'absence de contrat) et sont remboursées pour 66% en crédit d'impôts. N'hésitez pas non plus à venir dans nos stages comme celui du 21 octobre à Rennes pour tout savoir sur l'inspection ou le RAEP des concours internes. Avec le SNES-FSU, vous ne serez jamais seul·es !

15 septembre 2019



Gwénaél LE PAIH, Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne

Enseignant de mathématiques, lycée Anita Conti, Bruz
Élu SNES-FSU au CTA, CHSCTA et à la CAPA des certifié·es



Joël MARITEAU, Responsable du suivi des non-titulaires au SNE-FSU Bretagne

Enseignant d'histoire-géographie, lycée Freyssinet, Saint-Brieuc
Élu SNES-FSU à la CAPA des certifié·es

Après la réunion à Rennes le 3 juillet

RÉUNIONS NON-TITULAIRES DANS LES DÉPARTEMENTS

BREST : 25/9 ; SAINT-BRIEUC : 2/10 ; LORIENT : 9/10

Plus de
précisions
au verso

BILAN DES RECRUTEMENTS

NON-TITULAIRES EN JUILLET 2019

Avec **841 collègues recrutés par contrat** lors de la phase d'ajustement de juillet 2019, le rectorat a davantage eu recours à des collègues non-titulaires dans l'académie pour assurer ses besoins. Toutefois, des contrastes significatifs sont observables entre les disciplines, notamment dans plusieurs disciplines d'enseignement général. Si le rectorat a affecté de nombreux collègues MA et en CDI, **plus de collègues en CDD se retrouvent sans affectation.**

Principales évolutions (Recrutés en juillet 2019 / Variation par rapport à 2018 / Part des collègues en CDD parmi les collègues recrutés en 2019) :

Lettres modernes (10/-7/80%), Lettres classiques (19/+3/42%), Documentation (8/+1/0%), Maths (4/-2/1%), Histoire-Géo. (11/+2/81%), Allemand (11/-2/72%), Espagnol (59/-3/57%), Anglais (10/-4/40%), Philosophie (22/+10/86%), STMG (60/+2/73%), Physique-Chimie (26/+11/84%), SVT (5/-9/0%), Technologie (57/+6/68%), Orientation (27/+4/62%), Éducation (23/+4/73%), EPS (26/+15/42%), PLP Maths-sciences (26/+4/68%), PLP Lettres-Histoire (22/+0/68%), STI2D (26/nc/73%).

Sans le recrutement d'enseignants, CPE et PsyEN non-titulaires dès juillet, qui représentent environ 8 % des personnels du second degré, le rectorat n'aurait pu réussir techniquement sa rentrée ! Des recrutements sont encore à prévoir pour couvrir les supports qui se dévoileront jusque début septembre et pour les remplacements à assurer.

Retrouvez des statistiques plus détaillées par discipline sur notre site rennes.snes.edu, rubrique « non-titulaires ».

CONCOURS INTERNES 2020

voir au verso

INSCRIPTIONS DU 10 SEPTEMBRE (12h) AU 10 OCTOBRE (17h)

STAGE NON-TITULAIRES LUNDI 21 OCTOBRE 2019

L'évaluation professionnelle des contractuel·les

Préparer son inspection : quelles sont les attentes de l'Institution ?

Concours internes

Comment préparer son dossier de RAEP ? Qu'attendent les jurys ? Et après, quelles perspectives pour les mutations ?

Lieu : **SNES Bretagne**, 24 rue Marc Sangnier 35000 Rennes

+ d'info & Inscription :

huit.re/StagesSB

Le SNES Bretagne propose d'autres stages sur nos métiers : programme, calendrier et module d'inscription à retrouver sur notre site, rubrique *stages de l'observatoire*.

QUELLE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

CONGÉ DE FORMATION

Priorité académique, les agents non-titulaires peuvent faire la demande d'un congé de formation, pour valider un master ou préparer un concours par exemple. La campagne d'inscription pour l'année 2020-2021 se déroulera fin octobre 2019. Pensez à surveiller la circulaire académique dans votre boîte mail professionnelle ou sur l'espace circulaires du rectorat.



Plus d'info sur notre site :

huit.re/congeformation

PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

Les stages du rectorat sont ouverts à tous les agents (titulaires comme non-titulaires). **Pour l'année 2019-2020, la campagne d'inscription en ligne court du 2/09 au 20/09** (accès via toutatice). Seule condition pour pouvoir participer à une formation : être sous contrat à cette date. Les collègues qui ne sont pas encore sous contrat lors de la période d'inscription au PAF ne peuvent administrativement pas s'inscrire. Toutefois, dès que vous bénéficiez d'un contrat, après le 20/09, vous pouvez formuler une demande d'inscription auprès de la DAFPEN (Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale) et de votre IPR en leur expliquant votre situation. **Contactez le SNES-FSU Bretagne en cas de difficulté.**

LES MILITANT·ES ET LES ÉLU·ES FSU À LA CCP NON-TITULAIRES : DES ENSEIGNANT·ES, CPE, PSYEN ENGAGÉ·ES POUR DÉFENDRE NOS DROITS



Mohamed Mazouad,
Enseignant de Sciences-Physiques

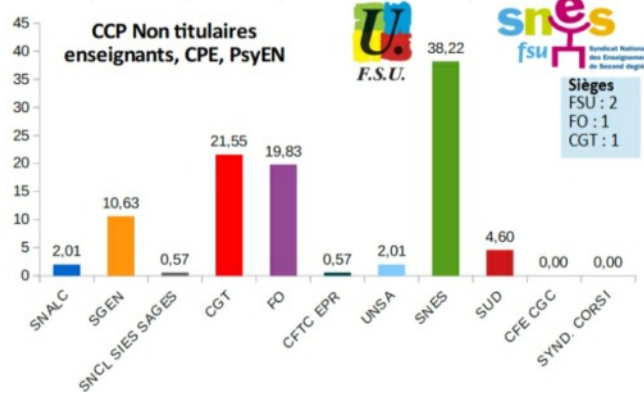
Laurent Boedec
Enseignant de SVT



Agnès Aigret-Miriell
Enseignante d'Éco-Gestion

La profession a majoritairement renouvelé sa confiance aux élu·es de la FSU lors des élections professionnelles de décembre 2018, la FSU y a progressé en voix (+ 4,13% par rapport à 2014) et dispose de la majorité en sièges (2 sièges sur 4) à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

Les élu·es poursuivront avec détermination leurs actions au service de tous les collègues. Les élu·es et militant·es du SNES FSU sont avant tout des enseignant·es, CPE et PsyEN en activité dans les établissements, qui consacrent une part de leur temps à l'action collective. Ainsi, ils demeurent mobilisés début juillet, sur un temps de vacances, pour préparer et siéger dans les commissions d'affectation des 11 et 12 juillet puis informer les collègues de leur(s) affectation(s). **Tout au long de l'année, les militant·es et élu·es de la FSU accompagnent les collègues pour les recrutements et dans leur carrière** (permanence académique, réunions d'informations dans les départements, stages syndicaux qui nourrissent la réflexion sur les pratiques professionnelles et les évolutions de nos métiers...). **Pour soutenir l'action collective n'hésitez pas à adhérer au SNES-FSU !**



INDEMNISATION CHÔMAGE

Dossier spécial sur les démarches à suivre à retrouver sur notre site :

huit.re/allocations-chomage



CONCOURS INTERNES SESSION 2020 INSCRIPTIONS DU 10 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

Plus que jamais, les concours de la Fonction publique sont la voie de sortie de la précarité la plus sûre, en apportant à terme la stabilité professionnelle et un statut collectif protecteur. **Les inscriptions à la session 2019 des concours de l'enseignement sont ouvertes jusqu'au 10 octobre 2019 à 17 h. Ne tardez pas à vous y inscrire !**

Pour vous y préparer, le rectorat propose des formations spécifiques et le SNES-FSU Bretagne un stage spécial concours internes le 21 octobre à Rennes. **Plus d'informations et lien pour s'inscrire aux concours :**

huit.re/concours-internes



LIGNE DIRECTE : NOUVEAU SERVICE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENT·ES RDV TÉLÉPHONIQUE NON-TITULAIRE

Besoin de faire le point sur votre carrière ? Besoin d'un conseil personnalisé ? Vous pouvez désormais prendre un rendez-vous téléphonique directement avec un militant du secteur non-titulaire du SNES Bretagne. Pour cela connectez-vous à votre espace adhérent·e, rubrique carrière, prendre un rdv. Un·e militant·e du secteur non-titulaire vous contactera à l'horaire prévu. **Mise en service prévue en septembre.**

huit.re/rdvnt

NOUVELLEMENT RECRUTÉ·E ?

Vous devez bénéficier d'une formation de deux jours pour adaptation à l'emploi et d'une visite de positionnement par un·e IPR. Le SNES-FSU édite une brochure pratique pour vous accompagner.

huit.re/guidetr



RÉUNIONS DANS LES DÉPARTEMENTS

Après la réunion à Rennes le 3 juillet, le secteur non-titulaires poursuit les réunions d'information dans les départements. **Conditions de recrutement ? Quel contrat pour quelles fonctions ? Quelle formation ? Comment devenir titulaire ?** Pour répondre à toutes ces questions et toutes celles que vous vous posez, n'hésitez pas à participer à une de ces réunions, ouvertes à tous les collègues, syndiqué·es ou non.

BREST

25/09 - 16h

SNES 29

maison du peuple,
2 place Ed. Mazé

SAINT-BRIEUC

2/10 - 16h

SNES 22

18 rue de Brest

LORIENT

9/10 - 16h

SNES 56,

cité Allende,
12 rue Colbert



« SE SYNDIQUER,
C'EST SE BATTRE ! »

ÊTRE INFORMÉ·E NE PAS RESTER ISOLÉ·E

publications, mails
d'alerte, stages,
réunions...

Etre conseillé·e et
accompagné·e par des
militant·es

AGIR POUR DÉFENDRE

ENSEMBLE NOS DROITS

INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

CE N'EST PAS CHER !

- CDD : sans contrat : 39€ – Sous contrat : 79€
- CDI / MA : selon l'indice de rémunération et la quotité de service (voir grille des cotisations).
- 66% remboursés par les impôts !

Section académique du SNES-FSU

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

tél.: 02 99 84 37 00

fax : 02 99 36 93 64

mél: s3ren@sn.es.edu

Retrouvez-nous sur

rennes.sn.es.edu

[Snes_Bretagne](https://www.facebook.com/Snes_Bretagne)

Publication de la section académique du Syndicat National des Enseignements de Second degré

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes – Tel. 02 99 84 37 00 – Fax. 02 99 36 93 64 – Mél. s3ren@sn.es.edu

Directeur de la publication : **Gwénaél Le Paih** – CPPAP : 1115 S 05594

Rédacteur en chef / Coordination de la publication / Réalisation : **Joël Mariteau**

Impression : GPO - Thorigné - Tel. 02 99 62 49 40 – Imprimé sur papier certifié Développement durable



Le SNES, pour agir ensemble